

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 31 (1886)  
**Heft:** 7

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXI<sup>e</sup> Année.

N<sup>o</sup> 7.

15 Juillet 1886

## Cuirassés et torpilleurs.

La marine française vient d'inaugurer d'intéressantes expériences comparatives entre ces deux formidables espèces d'engins de guerre.

Il s'agissait de mettre aux prises l'escadre ordinaire des cuirassés de la Méditerranée contre une escadre de torpilleurs et de les faire agir l'une contre l'autre, soit en blocus de ports, soit au large, dans une série d'évolutions embrassant les opérations les plus ordinaires de toute marine militaire.

Ces expériences aideront puissamment à déterminer les conditions nouvelles de la guerre navale et fixeront le mode de construction et les types des navires qui seront désormais indispensables pour assurer la sécurité des côtes et la protection du commerce maritime.

Bien que cette matière puisse paraître sans intérêt pour la Suisse, nous estimons que ces nouveaux perfectionnements de puissants engins de guerre ne sauraient nous être indifférents, tant par le fait qu'ils pourraient trouver peut-être un jour quelque application sur nos grands lacs-frontières, dans des proportions restreintes, il est vrai<sup>1</sup>, que parce qu'il est question d'employer aussi sur terre un système de torpille analogue à celui de la marine.

En conséquence, nous croyons devoir soumettre à l'attention de nos lecteurs quelques renseignements extraits de divers journaux français<sup>2</sup> sur les expériences susmentionnées :

Mardi 11 mai, l'escadre d'évolutions de la Méditerranée a commencé le blocus de Toulon contre les torpilleurs qui gardent ce port de mer. Le vice-amiral Lafont, qui la commande, avait sous ses ordres les cuirassés d'escadre le *Colbert*, portant son pavil-

<sup>1</sup> On se rappelle qu'en 1859 des chaloupes canonnières démontées furent expédiées en quelques jours, par chemin de fer, de Toulon à Desenzana, sur le lac de Garde, pour participer au siège de Peschiera, et qu'en 1870 il en fut expédié de même sur le Rhin, à Strasbourg, pour contribuer à la défense de cette place.

<sup>2</sup> Notamment de la *République Française*, de la *Nouvelle Revue* et de la *Revue maritime*.